

N° 2011-034

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **vendredi 21 janvier 2011** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	14/01/2011
Affichage	14/01/2011

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	26	7

Etaient Présents : POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

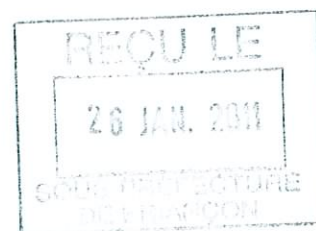
CIRIO Raymond pouvoir à JALADE Jacques
MARCADET Didier pouvoir à FROMM Gérard
NICOLOSO Alain pouvoir à POYAU Aurélie
PEYTHIEU Eric pouvoir à DJEFFAL Mohamed
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe
SIMOND Stéphane pouvoir à ROUBAUD Sabin
ESCALLIER Karine pouvoir à FERRUS Christian

THEME : **DIVERS 9**

OBJET : **RBEA : APPROBATION
DU PROGRAMME PREVISIONNEL
DES TRAVAUX ET DES TARIFS DE
L'EAU 2011**

Absents-Excusés : CIRIO Raymond, MARCADET Didier, NICOLOSO Alain, PEYTHIEU Eric, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, ESCALLIER Karine,

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Renée PETELET

Vu l'article 15 des statuts de la RBEA et l'article R 2221-61 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Lors de la séance du 17 décembre 2010 (délibération ci-jointe), le Conseil d'Administration de la RBEA s'est prononcé en faveur d'une tarification au diamètre du compteur d'eau, selon le tableau ci-dessous :

Diamètre Compteur	Débit Horaire Compteur M ³ /h	Rapport
15	3	1
20	5	1.6667
25	7	2.3333
30	10	3.3333
40	20	6.6667
60	40	13.3333
80	60	20.0000
100	100	33.3333

Le compteur d'eau de diamètre 15 mm servira de base référence pour la tarification à appliquer pour une unité de logement, soit 2,50 €/HT par mois. La valeur tarifaire des autres diamètres des compteurs d'eau étant calculée en multipliant le rapport linéaire entre débit et diamètre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De prendre acte et de confirmer le programme prévisionnel des travaux à réaliser pour l'Année 2011 :
 - la protection des captages d'eau potable Tranche Conditionnelle
 - la fin des travaux de traitement de l'eau au Réservoir de l'Addoux par U.V.
 - le renouvellement de la canalisation d'eau Bd du Lautaret 2ème Tranche
 - la construction Réservoir d'Eau potable Les Salettes 1ère Tranche
Pour un montant total de 299 264.40 €uros HT
- De prendre acte et de confirmer le taux de **2,50 €uros/Mois HT**, base référence compteur de diamètre 15 mm pour la rubrique Participation Travaux sur réseaux pour l'année 2011 auprès des abonnés du service des eaux conformément à la simulation établie et l'ensemble des déclinaisons par diamètre et par unité de Logement toutes catégories confondues.
- De prendre acte de l'application de cette nouvelle tarification à compter de janvier 2011.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 25

CONTRE : 3 (VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin)

ABSTENTION : 5 (ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, ESCALLIER Karine, SEZANNE Philippe)

NE VOTE PAS : 0

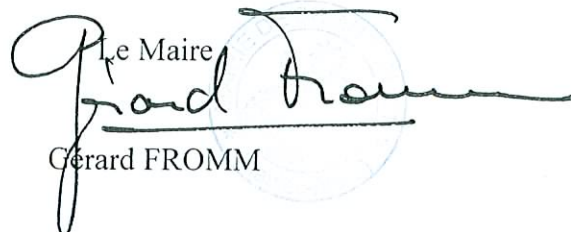
Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

TRANSMIS LE 25 JAN. 2011

PUBLIÉ LE 25 JAN. 2011

NOTIFIÉ LE

Le Maire

Gérard FROMM

Régie Briançonnaise de l'Eau Autonome

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 17 DECEMBRE 2010

Date de la convocation : 10 décembre 2010

Etaient présents :

M. Gérard FROMM
M. Joël PRUVOT
Mme Francine DAERDEN
Mme Renée PETELET
M. Christian FERRUS
M. Yvon AIGUIER

Absents :

M. Yves LARNAUDIE
M. Maurice DUFOUR
M. Jean Pierre BONNARDEL

Représenté :

M. Michel ARTIGUE, pouvoir donné à Mr PRUVOT

Assistait également :

M. René MERLE, Directeur de la RBEA

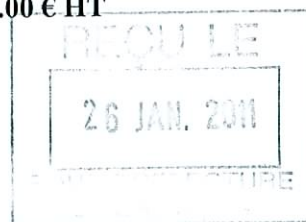
Délibération N°3: Programme prévisionnel des travaux Année 2011

La Commission Technique du Conseil d'Administration de la RBEA s'étant réunie afin de lister les travaux rendus obligatoires compte tenu des dates butoirs de maintien des subventions accordées pour l'année 2011, il est donc proposé au Conseil d'Administration les opérations suivantes :

- Protection des captages d'eau potable

Fin travaux

Engagés ANNEE 2010	ANNEE 2011	TOTAL
Tranche Ferme	Tranche Conditionnelle	GENERAL
Dépenses TX 158 637.56 € HT	147 080.79 € HT	305 718.35 € HT
Actualisation 4 768.40 € HT	4 401.60 € HT	9 170.00 € HT
Bureau Etude 17 010.06 € HT	15 701.59 € HT	32 711.65 € HT
Imprévus 1 166.44 € HT	1 144.56 € HT	2 311.00 € HT
TOTAL 181 582.46 € HT	168 328.54 € HT	349 911.00 € HT



SUBVENTIONS

Agence de l'Eau	75 000.00 €	69 511.00 €	144 511.00 €	Soit 41.6 %
Conseil Général	36 952.00 €		36 952.00 €	Soit 10.6 %
TOTAL	111 952.00 €	69 511.00 €	181 463.00 €	Soit 51.9 %

PART FINANCEMENT

RBEA	69 630.46 € HT	98 817.54 € HT	168 448.00 € HT	48.1 %
• ACTUALISATION PRIX + 3%			10 500 € HT	

TOTAL ANNEE 2011 sur rubrique participation travaux **109 317.54 € HT**

- **Traitement de l'eau Réservoir de l'ADDOUX uniquement**
Par système U.V.

SOLDE 2010

Dépenses Travaux 33 000.00 Euros HT

Maintien prix en 2010

Honoraires B.E. Divers 4 000.00 Euros HT

Imprévus 3 530.34 Euros HT

TOTAL 40 530.34 Euros HT

Subvention acquise Agence de l'eau 30 % 11 100 Euros HT

RESTE AUTOFINANCEMENT RBEA **29 430.34 EUROS** HT

TOTAL ANNEE 2011 sur rubrique participation travaux **23 702.46 EUROS HT**

- **Renouvellement Canalisation d'eau potable**
BLD du LAUTARET 2ème Tranche

Réalisation des travaux en Régie
Base 500 ml

Dépenses Travaux 120 000.00 Euros HT

Imprévus 5 000.00 Euros HT

TOTAL ANNE 2011 sur rubrique participation travaux : **125 000.00 Euros HT**

- **Construction Réservoir 1500 M3 Les SALETTES**

1 er TRANCHE

DEPENSES TRAVAUX DEFRICHEMENT ET TERRASSEMENT

150 000.00 € HT

FINANCEMENT :

41 244.40 € HT sur la rubrique Participation aux travaux
108 755.60 € HT en autofinancement

RECAPITULATIF ANNEE 2011

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX : 299 264.40.00 € HT

Le montant des travaux ainsi déterminé permet de calculer par simulation la valeur du taux à prendre en compte pour la rubrique de facturation Participation Travaux sur Réseaux de l'année 2011 auprès des abonnés du Service des Eaux.

TARIF 2011

DIAMETRE COMPTEUR	DEBIT HORAIRE CPTEUR M3/H	RAPPORT	PART. TX EUROS/MOIS	PART. TX 12 MOIS	Nombre cpts installés	BASE CATEGORIE U.L.	RECETTE HT Escomptée
15	3	1	2,5 €uros	30,00	6 663	9 166	274 980,00 €
20	5	1,6667	4,1667	50,00	198	154	7 700,00 €
25	7	2,3333	5,8333	70,00	50	32	2 240,00 €
30	10	3,3333	8,3333	100,00	45	28	2 800,00 €
40	20	6,6667	16,6667	200,00	91	44	8 800,00 €
60	40	13,3333	33,3333	400,00	32	12	4 800,00 €
80	60	20,0000	50,0000	600,00	12	7	4 200,00 €
100	100	33,3333	83,3333	1000,00	6	3	3 000,00 €
TOTAL ABONNES					7 097 TOTAL U.L.	9 446	
TOTAL HT							308 520,00 €

PART DES IMPAYES 3% SOIT : **RECETTE Escomptée : 299 264.40 € HT**

Le compteur d'eau de diamètre 15 mm servira de base référence pour la tarification à appliquer pour une Unité de Logement **Soit : 2.50 €uros/Mois HT.**

La valeur tarifaire des autres diamètres des compteurs étant calculée en multipliant le rapport linéaire entre le débit et le diamètre.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité approuve :

- Le programme prévisionnel des travaux à réaliser pour l'Année 2011 soit :
 - la protection des captages d'eau potable Tranche Conditionnelle
 - la fin des travaux de traitement de l'eau au Réservoir de l'ADDOUX par U.V.
 - le renouvellement de la canalisation d'eau BLD du LAUTARET
2ème Tranche
 - la construction Réservoir d'Eau potable LES SALETTES
1ère Tranche

Pour un montant total de 299 264.40 €uros HT

- la validation et l'application du **taux de 2.50 €uros/Mois HT** base référence compteur de diamètre 15 mm pour la rubrique Participation Travaux sur réseaux pour l'année 2011 auprès des abonnés du service des eaux conformément à la simulation établie ci-dessus et l'ensemble des déclinaisons par diamètre et par unité de Logement toutes catégories confondues.
- la réalisation des travaux du programme prévisionnel de l'année 2011 si le financement est concrétisé par l'application de la rubrique de facturation PARTICIPATION TRAVAUX SUR RESEAUX auprès des abonnés du service des Eaux et de l'obtention des subventions sollicitées.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Président

Joël PRUVOT